

INFORMATIONS COMMUNALES

Numéro 3

BELLOY-SUR-SOMME

Avril 2025

RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi de 8h à 10h
Mardi de 10h à 13h
Jeudi de 8h à 10h
Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :
www.belloy-sur-somme.fr
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie le mardi 15 avril.
Ouverture du secrétariat de mairie le samedi 3 mai de 8h à 12h.
Permanence des adjoints le samedi matin de 9h30 à 10h30.



Vie municipale

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira au lieu ordinaire de ses séances le **jeudi 3 avril 2025 à 20h.**



RAPPEL : RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU DU 1^{ER} SEMESTRE 2025 JUSQU'AU 15 AVRIL



Dans le cadre de la **facturation du 1^{er} semestre 2025**, Christophe, l'employé communal chargé de relever les index des compteurs, effectue le relevé du 20 mars au 15 avril inclus. Merci de lui laisser le libre accès à votre compteur. **Aussi, si vous êtes destinataire d'un coupon-réponse, il faudra le redéposer en mairie avant le 15 avril.**



Si le tarif de l'eau est toujours de 1,05€ le m3, il faut savoir que la fiscalité sur l'eau a évolué au 1^{er} janvier 2025 et qu'elle se traduira concrètement sur votre prochaine facture d'eau.

La redevance pour prélèvement sur la ressource en eau est maintenue, à hauteur de 0,05798€/m3/facturé contre 0,03623€/m3 auparavant. La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte qui était de 0,35€/m3 est remplacée par une redevance consommation d'eau potable dont le tarif est fixé par l'agence de l'eau Artois Picardie à 0,40€/m3/facturé. Une nouvelle redevance fera son apparition, il s'agit de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable qui devrait être de 0,02€/m3 en 2025.

INSCRIVEZ-VOUS À LA 2^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES 2025 AVANT LE 15 MAI



Nous remercions les habitants qui se sont déjà inscrits en mairie pour participer à ce concours. Nous avons besoin de plus de participants. **N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous inscrire.** Tout le monde sera récompensé. Inscrivez-vous au concours communal des maisons fleuries qui après classement du jury, offrira à chacun des trois lauréats de chaque catégorie un bon d'achat de 60€ (1^{er}), 30€ (2^e) et 20€ (3^e). **Catégorie 1** : maisons avec espace visible de la rue ; **Catégorie 2** : maisons avec espace ouvert de taille restreinte (bande de terre en façade) ; **Catégorie 3** : maisons n'ayant comme possibilité que le fleurissement en façade (suspensions, jardinières, balconnières...). Le concours se déroulera des mois d'avril à octobre avec 2 passages du jury durant la période de juin à septembre. Inscriptions en mairie.

Vie scolaire - Jeunesse

ANIMATION CARAVA'LUD POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS LE LUNDI 14 AVRIL À LA SALLE DES FÊTES



La commune fait de nouveau appel à l'association Carava'Lud qui vous accueillera le 14 avril prochain de 14h à 17h à la **salle des fêtes**. L'entrée est libre et gratuite. C'est ouvert à tous ! Carava'Lud proposera jeux géants, jeux d'adresse, de réflexion, de construction et de société...

AVIS AUX ENFANTS DE BELLOY ! CHASSE AUX ŒUFS DU LUNDI DE PÂQUES : LE LUNDI 21 AVRIL À 16H



Les enfants du village sont invités par le Club Animation à se rendre au stade de football à 16h pour ramasser les nombreux œufs au chocolat. N'oubliez pas de prendre un petit panier ou un sac pour la collecte de vos œufs.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT : RECRUTEMENT EN COURS DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Les dossiers d'inscription à l'ALSH 2025 seront disponibles à compter du **lundi 26 mai**.



L'accueil de loisirs est programmé **du 7 juillet au 1^{er} août inclus** durant 4 semaines. Nous poursuivons le recrutement des 6 animateurs et du directeur/de la directrice titulaire du BAFD. Il faut savoir que nous acceptons les BAFA stagiaires qui demandent un stage pratique pour valider leur brevet. N'hésitez pas à adresser vos candidatures à la mairie.



Dès 16 ans, on peut passer son BAFA avec le soutien financier de la Communauté de communes Nièvre & Somme et de la Caisse nationale des allocations familiales. Renseignements 03.22.39.40.40 et sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Environnement

JOUR FÉRIÉ LE 21 AVRIL : REPORT DE LA COLLECTE DU BAC JAUNE LE SAMEDI 26 AVRIL



En raison du lundi de Pâques qui est un jour férié, les collectes des bacs jaunes ne seront pas assurées le lundi 21 avril prochain. Le ramassage de vos bacs jaunes contenant vos emballages issus du tri sélectif aura lieu, exceptionnellement le **samedi 26 avril**. Pensez à sortir votre bac la veille et à le rentrer dès lors que le camion est passé. Merci de votre compréhension.



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA DÉCHÈTERIE À LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL PROCHAIN

 **Horaires d'été**
1^{ER} AVRIL ☺ 30 SEPTEMBRE
du lundi après-midi au samedi :
9h - 12h30* | 13h30 - 18h*

S'agissant de l'accès en déchèterie, il faut savoir que les gardiens ont la consigne de fermer 15 minutes avant 12h30 et 18h. **Les usagers ne doivent pas se présenter en déchèterie après 12h15 ni après 17h45.**

La déchèterie est fermée les lundis matins, dimanches et jours fériés.

Le gardien vous explique les consignes de tri. Pour limiter l'attente, il est demandé de séparer les déchets selon leur catégorie dès le chargement dans le véhicule.

AMÉNAGEMENT DU PARKING DE L'ALLÉE FLEURIE POUR LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La SARL BELLIN réalisera dans le courant du mois d'avril une nouvelle dalle en vue d'améliorer le service au public. L'actuel container 'verre' sera déplacé à partir du 15 avril au terrain de football, le temps des travaux et sera remplacé par un modèle tout neuf. Une colonne bleue pour les papiers et cartonnets sera également installée pour faciliter le tri des usagers. Nous constatons encore des erreurs de tri dans les colonnes à verre. Veuillez déposer uniquement les bouteilles vides en verre sans bouchon ni capsule ainsi que les bocaux et pots en verre vides. **Il est interdit de déposer de la vaisselle cassée, des miroirs, ampoules, néons, et verres en cristal ou pyrex. La porcelaine, la faïence, les pots en terre doivent être déposés en déchèterie. Merci de ne rien déposer au sol.**



Vie associative

ASSOCIATION DES AMIS DE BELLOY : PROFITEZ D'UNE ACTION DE CHASSE



L'association tient à faire savoir qu'il reste **quelques tours de chasse et actions de pêche dans le marais de BELLOY-SUR-SOMME**. Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez prendre contact auprès de Jean-Marc DUPUIS au 06.21.69.63.90.

RANDONNÉE PÉDESTRE DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LE DIMANCHE 4 MAI

L'association des parents d'élèves organise sa 2^{ème} randonnée pédestre en proposant 2 parcours : 10 km balisé et 6 km. Inscription sur place au foyer communal. La participation demandée est de 4€. Départ à 9h. Contact : Karine au 06.50.33.84.58.



Une tenue adaptée est conseillée (bonnes chaussures, casquettes) et pensez à mettre de l'eau dans votre sac à dos. Une collation vous sera offerte à l'arrivée avec tirage au sort à la tombola. Le montant récolté sera utilisé pour les activités scolaires. Les coureurs sont les bienvenus.

ANIMATION NUIT DES ÉTOILES AU FOYER COMMUNAL LE MARDI 6 MAI 2025 À 21H00



Le Foyer rural vous propose de voyager dans l'espace à la découverte des nombreuses galaxies, leurs planètes et leurs étoiles. Les enfants des écoles pourront découvrir le planétarium à la salle des fêtes dans la journée. Le soir, le public à rendez-vous à partir de 21h00 au foyer communal pour une observation au télescope. Vous avez la possibilité d'amener votre propre télescope. Plongez-vous dans la Voie lactée.



RÉDERIE LE JEUDI 1^{ER} MAI À BELLOY-SUR-SOMME



Le club animation organise sa traditionnelle réderie et bourse aux plantes du 1^{er} mai. Pour réserver un emplacement, nous vous invitons à compléter le coupon-réponse ci-dessous et à le redéposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 23 avril prochain. **3 mètres gratuits et 1€ le mètre en +.** Paiement sur place. Tel : 06.74.79.29.79/06.52.85.95.63/06.20.61.85.20

COUPON RÉPONSE DES EXPOSANTS À REDÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE AVANT LE 23 AVRIL



Nom : Prénom : tel :

Adresse :

Cocher la case de votre choix

Exposera à la réderie

Exposera à la bourse aux plantes

3 mètres linéaires offerts. Nombre de mètres supplémentaires : m soit € à payer

Si vous souhaitez un emplacement particulier, merci de nous l'indiquer.

Signature :